



## remboursement de frais engendrés par un licenciement

Par **taeldo**, le **08/03/2012** à **10:15**

Bonjour,

Suite à un licenciement économique, je me trouve dans une situation bancaire délicate, comment me retourner contre mon ex employeur ou même le mandataire judiciaire, vu le déroulement de mon licenciement ou ma banque qui ne font rien sauf prendre des frais,

Historique du licenciement :

Le 27 nov 2011 sans qu'aucun employé ne soit averti la société a été mise en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité pendant 2 mois. Salaire pour le mois de novembre reçu le 24 décembre déjà 15 jour de retard

le 10 reçu ¼ du salaire de décembre puis le 16 janvier annonce d'un repreneur mais mon poste est supprimer (26 employés dans la société 11 licenciements) le 24 janvier reçu le complément de salaire du mois de janvier entre temps mise en place du CSP pour le licenciement, qui est effectif depuis le 26 janvier, avec le mandataire. Depuis plus de nouvelle du mandataire salaire de janvier toujours pas payer ni même préavis et ancienneté, nous somme le jeudi 8 mars et ma banque ne veux rien savoir.

Merci de votre aide

Que puis-je faire contre mon ex-employeur, le mandataire, ma banque

Cordialement

Par **P.M.**, le **08/03/2012** à **11:58**

Bonjour,

Il faudrait vous inquiéter de la situation auprès du représentant des salariés qui a dû être désigné ou directement auprès du liquidateur judiciaire mais s'il n'a plus de fonds, il n'a pu que faire un dossier auprès de l'[AGS](#)...